

MAIRIE DE CANEJAN
MAIRIE DE CANEJAN
CMJ
CMJ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES DU 29 avril 2006

L'an deux mil six, le **29** du mois d'**avril** à **10 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Jessica VUOTTO, en présence de Monsieur PROUILHAC, Adjoint Délégué à la Vie Scolaire, Mesdames Patricia BOUTER, Christiane MORA, Noëlle MARCHAIS, Monsieur Jean-Louis GRENOUILLEAU et de Dominique PION.

<u>Etaient présents :</u>	AGNOLA Lauréane BASIER Aloïs BERGERIE Léo BOURNERIE Cyrielle CAMBLOR Rémy GUEDON Léo-Paul HOUBIB Joachim LEMAIRE Pierre MASSICAULT Clémentine OLIVEIRA Marion PETIT Maryse PETITPIED Titouan REUNGOAT Corentin ROSIER Julie ROSIER Marion SECEH Claire VUOTTO Jessica
<u>Absents :</u>	HACHICHA Noëlle HAMAZ Chaynez POURRIAU Julie VAREILLE Baptiste ZACCHELLO Guillaume
<u>Absente excusée :</u>	SALAUN Inès

Laurent PROUILHAC propose aux membres du CMJ de filmer la séance de ce jour afin de la mettre, dès que cela sera possible, sur le site Internet de la commune. Avant de laisser la parole à Jessica, il signale que 2 conseillers n'ont toujours pas donné leur réponse pour le voyage à Paris, il s'agit de Cyrielle et de Baptiste. Ce dernier étant absent, Dominique PION est chargée de le contacter pour connaître sa réponse.

Jessica VUOTTO fait alors l'appel et donne lecture du compte rendu qui est adopté avec 1 rectification, Mme MORA était en effet présente à cette réunion.

Jessica présente M. GASTEUIL, professeur d'histoire, venu aujourd'hui donner diverses informations sur l'Assemblée Nationale.

L'Assemblée Nationale, dénommée palais Bourbon, est non seulement un bâtiment historique, mais également le lieu de travail et de réunion des députés qui fixent les règles de la société française.

Le bâtiment, situé face à la Seine, a été construit entre 1722 et 1728, par la duchesse Louise-Françoise petite fille de Louis XIV, et porte le nom de famille de ce dernier : « Bourbon ».

Sa façade, faite de colonnes et d'un fronton triangulaire, rappelle un temple grec. C'est en 1795, qu'il devient le lieu de réunion d'une Assemblée.

L'édifice renferme une collection de tableaux de grands maîtres ainsi qu'une précieuse bibliothèque. L'actuel fauteuil du Président date de 1799 ; il a été occupé par Louis Bonaparte, le frère de Napoléon 1^{er}.

Plus de 160 000 personnes visitent chaque année l'Assemblée Nationale.

Les députés sont élus pour 5 ans au sein d'une circonscription (partie d'un département). Ils sont au nombre de 577.

La Gironde est divisée en 11 circonscriptions, Canéjan appartenant à la 7^{ème}. Le Député, depuis 1988 est Monsieur DUCOUT, maire de Cestas.

Monsieur GASTEUIL insiste sur le fait que bien qu'il soit élu par sa circonscription, le député **représente l'ensemble de la population et pas uniquement ceux de sa circonscription.**

Le travail principal des députés est de voter les lois. Pour préparer les textes de loi, ils se réunissent en 6 principaux groupes de travail appelés commissions :

- Finances,
- Affaires étrangères,
- Défense et Forces armées,
- Affaires culturelles, sociales et familiales,
- Economie, environnement,
- Lois.

Les lois sont votées dans l'**hémicycle**. Dans cette salle, chaque député dispose d'une place numérotée devant laquelle se trouve un boîtier avec trois touches, dont il détient la clé, et qui lui permet d'exprimer son vote de trois façons : OUI, NON, ABSTENTION.

Pour conclure, Monsieur GASTEUIL insiste sur le fait que l'Assemblée Nationale est **le lieu d'expression de la démocratie**.

Monsieur PROUILHAC se joint aux conseillers pour remercier Monsieur GASTEUIL.

La parole est ensuite donnée à M. BARNABE qui s'est chargé de la préparation du voyage à Paris.

Le programme sera le suivant :

- Rendez vous le mercredi 17 mai à 6H30 devant la mairie
- Départ du train 7h30
- Arrivée Paris 10h30
- Jardins du Luxembourg et Sénat
- Repas
- A pied direction l'île de la Cité à travers des rues chargées d'histoire pour prendre le bateau mouche
- Bus en direction du Pont Alexandre III
- Visite du quartier pour voir les monuments, notamment les Invalides
- 16 H visite de l'Assemblée Nationale
- Retour en bus vers Montparnasse
- Repas et train à 19H25
- Arrivée Bordeaux 22H28
- Arrivée Canéjan 23H.

Laurent PROUILHAC remercie M. BARNABE. Il demande ensuite aux commissions de se réunir pour travailler sur les sujets en cours.

Conclusion des travaux des commissions :

Commission loisirs :

Les jeux canéjanais juniors se dérouleront le samedi 10 juin. Par rapport à l'an dernier, la course à pied et les quilles sont supprimées et remplacées par le rugby et le ping-pong.

Une fille de plus (soit 3) sera exigée dans chaque équipe.

La communication de cette action, par le biais de la lettre de Canéjan, sera faite le 22 mai, les conseillers se chargeront de faire passer l'information au collège. Un affichage est également prévu.

Julie ROSIER et Rémi CAMBLOR se portent volontaires pour organiser cette journée avec Christian DUPUY.

Commission sécurité routière :

2 panneaux (schémas joints en annexe) pour inciter les automobilistes à ralentir aux entrées de l'agglomération sont proposés par les membres de la commission. Ils seront affinés et il sera demandé aux services techniques les normes à respecter pour la réalisation de tels panneaux.

Commission communication :

Les membres de la commission ont commencé à retravailler le logo proposé par la personne chargée de la communication. Ils devront affiner leurs modifications pour la prochaine réunion.

Commission action sociale:

Les membres de la commission souhaitent cette année encore s'associer au CCAS pour réaliser, sur la commune et dans les écoles, une collecte de denrées alimentaires. Les dates retenues pour cette action sont les 16 et 17 juin prochains.

La prochaine réunion est fixée au **samedi 24 juin 2006 à 10h.**

La séance est levée à 12H.